

**S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000
sur le site du Mondarrain et de l'Artzamendi**

**NATURA 2000 programa MUNDARRAIN eta ARTZAMENDI
eremueta eramaiteko Sindikatua**

Compte-rendu du Comité Syndical du 28 février 2013

2013ko otsailaren 28ko Sindikatu Batzordeko Bilkuraren Bilduma

Le Conseil Syndical du S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000 sur le site du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi s'est réuni le 28 février 2013 à 14h30 sous la présidence de M. IRIQUIN

2013ko otsailaren 28an arratsaldeko 2'30tan, Sindikatuaren Sindikatu Batzordea bildu da IRIQUIN Jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - Hor zirenak : MM. **BERHOUE**T (Bidarray) – **DURRUTY** (Bidarray) - **IRIQUIN** (Itxassou) **IPUTCHA** (Espelette) – **LAGARDE** (Ainhoa) – **OLAIZOLA** (Espelette) - *Jaunak*

Absents excusés - Barkatuak : MM. Mmes – **BORDA** (Itxassou) - **ETCHEVERRY** (Souraïde) - **EZCURRA** (Ainhoa) – **MONGABURE** (Louhossoa) - **SAINT-PIERRE** (Louhossoa) - **ZAMORA** (Souraïde) *Jaun Andereak*

Membres en exercice : 12
Kideak : 12

Présents : 6
Hor zirenak : 6

Quorum : 7
Quorum : 7

Secrétaire de séance / Idazkaria : M. **BERHOUE**T *Jauna*

Le Président ouvre la séance et précise que ce comité syndical se réunit pour la seconde fois suite à l'annulation de la réunion du 09 février, faute de quorum de présence des délégués. Pour cette nouvelle réunion, le quorum n'est pas exigé, le comité syndical peut donc valablement délibérer avec les délégués présents.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Comité Syndical a pris les décisions suivantes :

Lehendakari jaunak bilkura hasi da eta zehazten du Sindikatu Batzorde hau bigarren aldikotz segidan biltzen dela, ordezkarien presentziatzeko quorumaren eskasez iragan otsailaren 9ko bilkuran. Bigarren bilkura honentzat, quoruma ez baita beharrezkoa, Sindikatu Batzordeak hor diren ordezkarietara esker baikorki delibera dezake.

Aintzineko bilkuraren bilduma onartu ondoan, Sindikatu Batzordeak ondoko deliberoak hartu ditu :

1- Animation du document d'objectifs : désignation de la structure porteuse, programme et financement.

1- Helburu txostenaren animazioa : obralariaren hautatzea, egitaraua eta diruztatzea.

L'élaboration du document d'objectifs arrive à son terme puisque qu'il sera restitué et proposé à la validation lors de la séance du comité de pilotage du 03 avril prochain.

Dans cette optique, il convient de porter une réflexion sur la suite de la démarche, à savoir l'animation du document d'objectifs.

Celle-ci consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats Natura 2000, charte Natura 2000) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Les structures désignées par l'Etat pour animer les DOCOB peuvent être des collectivités territoriales ou groupements, des E.P.C.I, des parcs nationaux, des associations, des syndicats (intercommunaux, mixtes, etc...).

Le Président demande aux membres présents de se prononcer quant à la question de savoir si le SIVU entend poursuivre la conduite de ce programme et obtenir ainsi la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat lors du prochain COPIL.

Il ajoute que l'élaboration du DOCOB a été un travail lourd ponctué de nombreuses réunions au cours desquelles il s'est très souvent retrouvé seul représentant du SIVU. La mission proposée porte sur 3 ans et il ne compte pas qu'elle se déroule dans des conditions similaires.

Les membres présents sont bien conscients des remarques soulevées par le Président mais expriment leur volonté pour continuer à travailler ensemble et à produire des efforts pour représenter au mieux le SIVU durant les prochaines étapes de ce programme.

Monsieur le Sous-Préfet sera donc prochainement informé de la candidature du SIVU en qualité de structure porteuse pour l'animation du document d'objectifs.

En ce qui concerne le dimensionnement des missions propres à l'animation, les membres sont unanimes pour que l'animation débute tout de suite après la validation du DOCOB avec une mission principale qui serait celle de l'accompagnement à la souscription des MAEt (ou contrats agricoles) dont la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 mai 2013.

Etant donné le calendrier, le SIVU ne dispose pas d'un délai suffisant pour lancer une procédure adaptée afin de recruter une structure animatrice chargée d'accompagner les éventuels bénéficiaires dès ce printemps.

L'idéal aurait donc été de pouvoir dissocier l'animation en se limitant à quelques missions en 2013 et partir, dès 2014, sur une animation globale.

Le comité syndical va se rapprocher de Mme Emilie LABORDE (DDTM) afin d'étudier la faisabilité de ce projet.

Sindikatu Batzordeak, Natura 2000 programaren bideratzearen iraunaraztea deliberatzen du eta Sindikatuaren kandidatura, helburuen txostenaren animatzeari buruzko obralari gisa agertzea aurkezten du.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h00.

Gaia bukatua denez, bilkura arratsaldeko 4etan gelditzen da.